



Reparation vehicule mercedes

Par **mercedes_old**, le **06/12/2007** à **09:44**

bonjour j'ai acheté une voiture il ya 3 mois je roule pas beaucoup avec celle a je lé acheté dans un garage c'été prévu qu'il me fait la révision gratuit jusqu'a la c'est bon il savair que la revision qu'il ma fait il a mi trop d'huile alors a chaque fois que je roulé sa m'indiqué trop d'huile (mercedes)alors je retourne ou garage ou bou de 5 fois il me dit de l'amené chez mercedes je l'amene depuis le 27/11/07 elle chez eux il m'enfait les traveau que j'ai jamais demandé et nn jamais prevenu le garage ou je lé acheté des traveau qui devé faire sur la voiture maintenant pour recupere mon vehiculeil me demande de réglé la facture je voudrai savoir coment procedé a ce probleme merci

Par **freesonnerie**, le **06/12/2007** à **11:05**

Bonjour.

Est ce qu'ils vous ont fait signer un ordre de réparation ? Si oui, que mentionnait-il au juste ?

Car théoriquement, ils doivent avoir une autorisation écrite pour effectuer des travaux.

Par **mercedes_old**, le **06/12/2007** à **20:44**

oui il m'enfait signé un ordre de reparation qui écris que la revision B et enveron 650£ mai le probleme l'ordre de reparation et pas a mon nom parce que la carte grise je lé pas fait encore c' est le nom du garage ou je lé acheté et on plus de sa la personne que j'ai eu ou telephone il

ma dit que si j'avais pas les moyens je roule pas en mercedes est ce que il a le droit d'arcelé
c'est clients?et merci beaucoup de m'avoir repondu cordialement